

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne.....	» 50
Réclames.....	1 »
Faits Divers.....	2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Décret. — Comités régionaux de Grenoble ; de Toulon et du Var ; de Nice ; de Limoges. — Partie non officielle : L'Exposition de Lyon et l'Union des Chambres syndicales. — L'Exposition coloniale. — Congrès de médecine à Lyon en 1894. — Exposition permanente de l'Horticulture. — L'Exposition de Lyon et la Presse coloniale. — Les Palais coloniaux : Pavillon de l'Algérie. — État des travaux de l'Exposition. — Les Régates en 1894. — Petites nouvelles de l'Exposition. — L'Exposition de Lyon : Réunion du Grand-Hôtel, à Paris. — XX^e Fête fédérale des Sociétés de gymnastique. — Bulletin financier. GRAVURES : Pavillon de l'Algérie : Détail du porche postérieur. — Galerie postérieure.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



Lorsque paraîtront ces lignes, on aura peut-être le compte rendu de cette grande réunion extra-parlementaire que le dévouement du Conseil supérieur a provoquée, à Paris, en faveur de l'Exposition. Le 29 novembre 1893 marquera, dans les annales de notre grande entreprise lyonnaise, le couronnement de l'œuvre d'active propagande entreprise depuis six mois.

L'organisation, créée d'un commun accord entre la Municipalité et la Chambre de commerce, a déjà donné à l'Exposition des bases solides. Elle a permis de s'adresser au gouvernement avec une autorité qui ne reçoit rien de la politique et dont le désintéressement absolu fait la force morale. Cette organisation n'a rien laissé à désirer — et à ce point de vue là, qu'il me soit permis d'ouvrir une parenthèse sur la dernière chronique hebdomadaire. Il nous est revenu qu'elle avait été mal interprétée et qu'on en avait tiré des conclusions dont elle ne renfermait pas les prémisses.

Disant les débuts de l'œuvre, il était surtout réconfortant de montrer que le pur dévouement et le patriotisme local avaient été l'unique mobile inspirant les membres du Conseil supérieur en qui s'est concentrée la direction générale. Ce dévouement et ce patriotisme avaient suppléé à une expérience que dans d'autres expositions, comme celle d'Anvers, possèdent à un plus haut degré les organisateurs ordinaires d'exhibitions. Cette expérience, ils se sont efforcés de l'obtenir, de la conquérir par une somme plus grande de travail et d'efforts. Et ils sont arrivés à des résultats qu'aucune expérience professionnelle ne pouvait atteindre — car elle est souvent exclusive de la conviction, de la foi profonde, par qui seulement sont faites les grandes choses.

C'est une vérité banale dont les exemples abondent. Prenez, par exemple, l'Exposition coloniale. Elle pouvait être conçue comme les

précédentes ; constituée à l'aide de simples emprunts à l'Exposition permanente des Colonies. C'était même un projet qu'un homme de beaucoup d'expérience — mais qui ne mettait que cette expérience au service de notre œuvre — avait primitivement caressé. Au contraire, la Chambre de commerce qui n'a jamais fait d'Exposition, mais qui s'était tracé un but pratique, a réalisé du premier coup une Exposition modèle, qui aujourd'hui connue, est l'objet d'unanimes éloges.

Autre exemple. Lorsque M. Berger prit en main l'Exposition de 1889, il ne s'était pas révélé comme un « professionnel » d'expérience ; mais il avait l'amour profond de son œuvre, il s'y attacha avec l'ardeur de la foi — on sait quel succès couronna ses efforts.

Dans les expositions ordinaires, souvent le plus grand mérite des professionnels « d'expérience » est précisément de laisser faire ceux que l'intérêt particulier ou le dévouement anime ; exemple : toutes les expositions collectives organisées par les collectivités mêmes.

Ce n'était donc pas une indirecte critique adressée à notre Exposition Lyonnaise, dans la dernière chronique, que cette constatation de la bonne volonté suppléant au début à une expérience aujourd'hui acquise par un travail considérable et par une bonne volonté de tous les instants : c'était, au contraire, une raison de plus qui, à notre avis, devait déterminer les adhésions, que de bien montrer aux exposants qu'en arrivant ici, ils trouveraient partout le seul désir de les bien recevoir, de les bien accueillir et de les bien placer — sans qu'aucune considération étrangère ne vint paralyser cet accueil.

Fermons la parenthèse.

* *

Dès que l'organisation créée par les pouvoirs publics, avec l'appui de nos plus notables concitoyens, a pu fonctionner, elle s'est efforcé de provoquer autour de l'Exposition de 1894, un large et puissant mouvement de sympathie. A Lyon même, elle obtint du Conseil municipal, du Conseil général, de la Chambre de commerce, de l'Union des Chambres syndicales, des décisions, des votes, des délibérations, des vœux qui devaient donner un large appui à ses ultérieures revendications. Au dehors,

elle gagnait à notre cause, les consuls, les Chambres de commerce étrangères ; elle envoyait un délégué à Chicago et par l'intermédiaire du gouvernement italien, elle déterminait à venir ici la section italienne du palais de l'Industrie ; elle obtenait les concours officiels des gouvernements de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Indo-Chine.

Et c'est alors seulement, avec la preuve effective du travail accompli, le témoignage patent de l'importance considérable prise par cette manifestation commerciale de premier ordre que le Conseil supérieur s'est adressé au gouvernement.

Toutes les demandes qu'il pourrait formuler, tous les concours qu'il pourrait réclamer ont été soigneusement notés, exposés dans divers mémoires, rapports ou lettres, dont le dossier ne comprend pas moins d'une centaine de pièces, d'une discussion très serrée, très suivie, où les questions en litige ont été l'objet de soins approfondis.

Les rapports du gouvernement avec l'Exposition ainsi préparés, la réunion parlementaire de mercredi ne pourra sans doute pas refuser à nos délégués, animés d'une conviction si chaude, si pénétrante, si communicative, de prendre l'Exposition sous leur patronage et de faire aboutir ses desiderata près du gouvernement.

On sait en quoi ils consistent : d'une part, l'appui officiel qui assurera à l'Exposition la reconnaissance près de toutes les puissances étrangères ; d'autre part, l'appui particulier qui résultera des Expositions des services des ministères ; enfin une subvention de trois cent ou trois cent cinquante mille francs, répartie entre diverses sections d'intérêt général. Il importe, en effet, de bien préciser que le Conseil supérieur ne perd pas de vue son origine et que dans les demandes de subvention formulées par lui, il a toujours procédé en vue des œuvres d'intérêt public. Dans les projets adressés au gouvernement, toutes les subventions s'inspirent des sentiments qui ont guidé le Conseil municipal, le Conseil général et la Chambre de commerce.

Elles doivent permettre de compléter l'Exposition coloniale, par un pavillon africain, de consacrer au Congrès des ressources plus considérables, de subventionner la section d'hy-

gère et d'assistance publique, d'encourager les expositions scolaires et les expositions d'art, de permettre, par la distribution des primes, l'organisation d'un concours spécial d'animaux pour le groupe de l'Agriculture.

Ces subventions sont trop légitimes pour pouvoir être refusées; elles ne servent que la ville de Lyon, et sont faites uniquement pour ajouter à l'importance, à l'éclat et à la grandeur de l'œuvre. Dans ces conditions, il faut espérer puisqu'en France tout doit être officiel, sous peine de paraître inférieur, que l'Exposition de Lyon verra consacrer ces efforts par la sanction officielle. Cette détermination l'honorerait moins qu'elle ne rehausserait la valeur de cette sanction officielle, récompensant enfin une courageuse et féconde tentative: elle ne fera que précéder de quelques mois un succès considérable qui la justifiera.

PARTIE OFFICIELLE

Exposition de Lyon en 1894

Le *Journal officiel* du 22 novembre vient de publier les décrets suivants constituant l'Exposition de Lyon en entrepôt réel des Douanes:

Le Président de la République Française,
Vu l'article 34 de la loi du 17 décembre 1814;

Vu l'article 4 de la loi du 5 juillet 1836;

Sur le rapport du Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies et d'après l'avis conforme du ministre des Finances,

DÉCRÈTE :

Art. 1^{er}. — Les locaux affectés à l'Exposition Internationale et coloniale qui se tiendra à Lyon en 1894 sont constitués en entrepôt réel des Douanes.

Art. 2. — Les objets destinés à cette exposition seront expédiés directement sur les locaux affectés à l'Exposition, sous le régime du transit international ou du transit ordinaire, pour tous les bureaux ouverts à ces transits.

Les expéditions auront lieu sans visite à la frontière.

Art. 3. — Le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies et le ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 20 novembre 1893.

CARNOT.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies,

TERRIER.

COMITÉ RÉGIONAL DE GRENOBLE

MM.

BRENIER (Casimir), constructeur-mécanicien, ancien juge au Tribunal de commerce, président.

LEBORNE (Félix), fabricant de chapeaux de paille, ancien juge au Tribunal de commerce, vice-président.

CORNIER, ingénieur civil, juge au Tribunal de commerce, conseiller municipal, secrétaire.

RECOTRA (Antoine), négociant, juge au Tribunal de commerce, trésorier.

ARMAND, négociant en grains, président du Tribunal de commerce.

BOREL, fabricant de gants, ancien président du Tribunal de commerce, chevalier de la Légion d'honneur.

GIRAUD (Antoine), fabricant de soieries, à Moirans (Isère).

KLEBER (Emile), fabricant de papiers, à Rives, chevalier de la Légion d'honneur.

PEYRON (Alfred), fabricant de papiers, à Vizille, ancien juge au Tribunal de commerce.

COMITÉ RÉGIONAL DE TOULON ET DU VAR

MM.

ABEL (Alphonse), vice-président de la Chambre de commerce, fabricant d'huiles à Toulon.

PAUL (Jules), membre de la Chambre de commerce, négociant en grains et farines à Toulon.

COURET (J.), membre de la Chambre de commerce, négociant en liquide, exportateur à Toulon.

MALCOR (J.), membre de la Chambre de commerce, négociant en nouveautés à Toulon.

AUBERT (E.), membre de la Chambre de commerce, fabricant-tanneur à Toulon.

VAILLANT (E.), membre de la Chambre de commerce, fabricant tanneur à Barjols.

GUBERT (L.), membre de la Chambre de commerce, fabricant de savons à Draguignan.

SAGNÈS, fondeur en métaux, cuivre, bronze, à Toulon.

GARNIER (A.), filateurs en soies à Trans.

COMITÉ RÉGIONAL DE NICE

MM.

ABBO (Eugène), président de la Chambre de commerce, résidant à Nice.

BERI (Henri), secrétaire-trésorier, résidant à Nice.

MOREL-LAUTIER, membre de la Chambre de commerce à Grasse.

JEANCARD (Léon), membre de la Chambre de commerce à Cannes.

LOMBARD (Emile), membre de la Chambre de commerce à Antibes.

SAISSI, membre de la Chambre de commerce à Menton.

COMITÉ RÉGIONAL DE LIMOGES

MM.

PENICAUT (Léonce), président, faubourg Saint-Antoine, 8.

BOUDET (Félix), vice-président, boulevard Louis Blanc, 3.

GIBUS (Justin), trésorier, cours Gay-Lussac, 50.

JOHANNAUD (Paul), secrétaire, rue Neuve des Carmes.

ROCHETTE (Théophile), rue Bernard-Palissy, 10.

RUDEUIL (Hippolyte), faubourg de Cassieux, 5.

ORY (Georges), place de l'Hôtel-de-Ville, 2.

FAURE (Pierre), place du Champ de foire, 19.

ROUGIER (Adolphe), négociant, place Saint-Martial.

AUBIN DE MAZAUBRUN, rue de Turgot.

DUMAS (Lucien), industriel à Saint-Junien (Haute-Vienne).

PARTIE NON OFFICIELLE

L'EXPOSITION DE LYON

ET L'UNION DES CHAMBRES SYNDICALES

Dans sa séance du 22 novembre 1893, le Conseil central de l'Union des chambres syndicales lyonnaises a pris la délibération suivante :

Considérant que l'Exposition universelle et coloniale, qui aura lieu à Lyon, en 1894, revêt un caractère officiel en raison du patronage moral et du concours financier que lui ont successivement donnés la ville de Lyon, la Chambre de Commerce de Lyon et le département du Rhône;

Considérant que cette grande manifestation, qui intéresse non seulement la ville de Lyon, mais la région tout entière, doit pouvoir compter sur le concours de l'Etat;

Considérant que le Conseil supérieur de l'Exposition de Lyon a déjà formulé auprès des Administrations compétentes, les divers vœux émis en vue d'assurer la pleine réussite de l'Exposition, notamment la demande d'une subvention de 300.000 francs; l'utilisation temporaire, mais indispensable, des terrains militaires déclassés; le concours des consuls français pour la propagande à l'étranger;

Considérant qu'indépendamment du grand intérêt que présente pour le pays la réussite de l'Exposition lyonnaise, le gouvernement ne saurait rester indifférent à une œuvre où l'expansion coloniale sera honorée d'une façon toute spéciale par la large part qu'y occuperont les produits des colonies françaises et des pays de protectorat;

Pour ces motifs :

L'Union des chambres syndicales lyonnaises, au nom de l'Industrie et du Commerce de Lyon et de la région,

Emet le vœu :

Que l'Etat accorde au Conseil supérieur de l'Exposition de Lyon la subvention de 300.000 francs qu'il sollicite, ainsi que les autorisations dont il a besoin, soit pour l'emploi temporaire des terrains militaires déclassés, soit pour obtenir le concours des consuls français;

Et décide :

Que la présente délibération sera adressée à M. le Président du Conseil et à MM. les Ministres, à M. le Préfet du Rhône, à MM. les Sénateurs et à MM. les Députés du Rhône et de la région.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire, membre du Conseil,

C. NEVEUX,

Président du syndicat de la boulangerie.

L'EXPOSITION COLONIALE

Nous lisons dans la *Politique coloniale*, un intéressant entrefilet plein d'agréables promesses à l'égard de notre exposition.

Notre confrère publie l'indication de la réunion parlementaire qui doit avoir lieu le 29, à Paris, et ajoutant le vœu de voir le gouvernement nous accorder une subvention, conclut en ces termes :

Une partie de cette subvention serait naturellement affectée à l'Exposition coloniale, ce qui permettrait à M. Ulysse Pila, son zélé commissaire, de faire construire le pavillon destiné à recevoir les produits exposés par les maisons africaines françaises.

Nous pouvons ajouter que celles de ces maisons qui font partie de l'*Union Coloniale Française* ont déjà promis leur concours à M. Ulysse Pila.

Le même journal rend compte, dans un autre article, du banquet de l'Union Coloniale Française, qui a eu lieu samedi dernier. M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat aux colonies et ses principaux collaborateurs, MM. Haussmann, Bellecogq, Dubard, Becq et Deloncle.

MM. Mercet, président, E. Mante et Ulysse Pila, vice-présidents, Chailley-Bert, secrétaire-général, ainsi que tous les membres de l'*Union* présents à Paris, assistaient à cette réunion.

A la suite de différents toasts, nous dit la *Politique Coloniale*, M. Ulysse Pila a profité spirituellement de la circonstance, pour convier M. Verdier et les autres maisons établies en Afrique, à exposer à la section africaine de l'Exposition de Lyon.

Congrès de Médecine

A LYON EN 1894

— La Société de médecine, dans sa dernière séance, sur la proposition de M. le professeur Lépine, a voté à l'unanimité des membres présents de prendre l'initiative et le patronage d'un Congrès médico-chirurgical qui se tiendra à Lyon dans les derniers jours du mois d'octobre 1894, et qui coïncidera avec les fêtes universitaires qui auront lieu à l'occasion de l'inauguration du palais des Facultés des lettres et de droit et de la clôture de l'Exposition. Une commission sera chargée de l'organisation de ce congrès.

D'un autre côté nous recevons de M. le professeur Mayet la note suivante :

« Un certain nombre de membres du corps médical s'occupent de l'organisation d'un Congrès de médecine à Lyon pendant l'Exposition du 4 au 15 août 1894, comme première session d'une série de congrès annuels dans d'autres villes de France.

« M. le docteur Bouchard, membre de l'Institut, en a accepté la présidence en faisant aux médecins lyonnais l'honneur de se considérer comme étant encore des leurs. »

Un tel patronage assure un brillant succès à ces assises scientifiques.

EXPOSITION PERMANENTE

D'HORTICULTURE

Vu le nombre considérable de demandes déjà parvenues au secrétariat, le comité de l'horticulture procédera le samedi 2 décembre,

à une première répartition des emplacements. Nous engageons donc vivement les horticulteurs qui n'ont pas encore fait leur demande, à l'adresser sans retard à M. Claret, Concessionnaire général, palais Saint-Pierre, s'ils veulent s'assurer une bonne place. La date d'inscription pour prendre part à l'Exposition permanente d'horticulture, reste irrévocablement fixée au 31 décembre.

L'EXPOSITION DE LYON

ET LA PRESSE COLONIALE

Nous nous empressons d'ouvrir nos colonnes à l'article que M. Louis Vernin vient de publier dans le journal *La Démocratie Algérienne*, dont il est le rédacteur en chef.

Nous constatons en même temps, avec plaisir, que cet article a été intégralement reproduit par un autre organe de notre Colonie Algérienne, *Le Progrès de Sétif*.

Nous avons parlé plusieurs fois de l'Exposition universelle de Lyon. La partie coloniale sera, dit-on, particulièrement soignée par les organisateurs et cette Exposition, avec le bon sens pratique et le génie commercial des Lyonnais, aura pour les colonies françaises de plus féconds résultats que celles de Paris.

Une circulaire que je reçois nous apprend, en effet, qu'en demandant aux colonies leur participation à son Exposition, la chambre de commerce de Lyon les a suppliées de se montrer telles qu'elles sont :

Moins de décor, moins de pittoresque, moins d'art indigène, sur la valeur duquel on est désormais édifié; mais surtout les fruits de la terre, les produits de l'industrie, les articles qui s'achètent et les articles qui se consomment.

Et non pas les objets exceptionnels, fruits d'un sol ou d'un climat extraordinaire, produits d'un artisan sans rival et aussi sans élève, mais les objets de production courante qui sont, en quantité marchande, chaque jour offerts et achetés chaque jour :

Voilà enfin le langage de la raison.

J'ai passé une grande partie de ma jeunesse dans la deuxième ville de France et ce langage ne me surprend pas, car j'ai appris à connaître, aimer et apprécier les qualités des Lyonnais.

Tout en ne négligeant pas les côtés artistiques de leur future Exposition et tout en demeurant les amis des arts — leur musée du palais Saint-Pierre en est la preuve — les Lyonnais jugent sainement que dans les colonies, pays neufs où le *struggle for life* est autrement pénible que dans la vieille Europe, il faut d'abord courir au plus pressé, c'est-à-dire s'occuper de vivre et d'assurer le *confortability* qui manque généralement aux Français colonisateurs.

Il faut, disent-ils :

Qu'après avoir visité l'exposition coloniale, l'industriel sache ce qu'il doit fabriquer pour le vendre dans nos colonies, et le commerçant ce qu'il peut dans ces colonies acheter pour le revendre en France. C'est à cette condition seulement qu'une exposition coloniale peut être profitable à la métropole et aux colonies.

Très exact et sagement pensé.

Nous avons fait la sottise en Algérie, lors de la visite des membres de la caravane parle-

mentaire, de leur montrer une Algérie brillante, luxueuse, évitant de les conduire au milieu de nos modestes colons, qui se tuent à la peine et travaillent dans des conditions désastreuses un sol merveilleusement fécond si l'on veut, mais non sans déboires et sans danger.

Les députés et sénateurs n'ont vu que les beaux côtés du tableau algérien et se sont refusés depuis, malgré les désastres agricoles de ces dernières années, à revenir sur leur première impression.

En 1889, à Paris, on a exhibé à des millions de visiteurs, une Algérie grotesque et ridiculement exotique, sacrifiant la colonisation européenne à l'indignat.

Et les étrangers devaient se faire une riche idée de la nouvelle France, en assistant aux jongleries barbares et écœurantes des aïssaouas ou à la fameuse danse du ventre de quelque Fathma des Batignolles.

A Lyon, ce ne sont pas des burnous, des haïcks, des yatagans et des sandales indigènes que nous devons exposer, ce sont les produits du sol, nos vins, nos blés, nos laines, nos fruits, nos lièges, etc.

Ce sera plus austère peut-être, mais cette exposition aura pour notre agriculture et pour les rares industries que nous possédons, d'autres conséquences que les précédentes, dont nos exposants sont revenus pour la plupart désabusés.

Le Palais de l'Algérie à l'Exposition de Lyon est très bien placé. Il est presque à l'entrée, à gauche, côté du Rhône, entre l'allée du superbe lac de la Tête-d'Or et le fleuve.

Je le répète, les Lyonnais sont des gens pratiques, excellents organisateurs, ne sacrifiant jamais l'utile à l'agréable.

Nos colons peuvent exposer leurs produits à Lyon sans arrière-pensée. Ils ne s'en repentiront pas.

AVIS

Afin de permettre à nos abonnés et à nos acheteurs de conserver le Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon, dont la collection formera un souvenir intéressant de cette grande entreprise, nous tenons à leur disposition de très belles couvertures toile avec fers spéciaux et lettres or.

Ces couvertures très artistiques sont vendues **cinq francs** prises dans nos bureaux; et **six francs** rendues franco à domicile. Nos abonnés et nos lecteurs n'auront qu'à nous faire tenir un mandat-poste de cette somme et ils recevront de suite la couverture du Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon en 1894.

Nous rappelons à nos lecteurs que tout avis de changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 0 fr. 50, sans quoi il ne pourra être tenu aucun compte de la rectification.

S'adresser à l'Administration, rue Confort, 14, Lyon.

Toute reproduction des dessins qui paraissent dans le Bulletin officiel de l'Exposition est interdite; sauf avec l'autorisation spéciale de l'administration du journal.

LES PALAIS COLONIAUX

A l'Exposition de Lyon

LE PAVILLON DE L'ALGÉRIE

— FIN —

Nos gravures montrent l'élévation des galeries du fond de la cour et les détails du porche qui occupent le milieu de la longueur.

Ce porche donne accès au grand hall de l'exposition d'Algérie qui se présente sous la forme d'une construction métallique tout à fait industrielle, avec des fermes en treillis de 25 mètres de portée, au nombre de quatre, placées à 8 mètres de distance d'axe en d'axe et s'élevant à 12^m,40 de hauteur.

On voit sur la gauche du dessin la coupe de l'un des halls de côté, de dimensions plus modestes, et recouverts d'une charpente en bois surmontée d'un ciel-ouvert ; la coupe montre également le toit en terrasse qui recouvre la galerie latérale.

Le porche de la galerie postérieure est d'une construction plus simple que les porches de la façade extérieure, avec des dimensions plus grandes ; les dessins de détail montrent son ornementation formée d'arabesques en losanges ondulés, les façades des galeries sont ornées des mêmes dentelures peintes sur les bandes horizontales et verticales qui accompagnent les arcades entourant la cour intérieure.

Comme on le voit l'ornementation, tout en s'harmonisant bien avec le style oriental, est très sobre, comme il convient à une construction qui doit réunir à la fois le caractère artistique et utilitaire d'un logement destiné à l'Exposition coloniale.

ÉTAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Le temps n'a pas été aussi favorable la semaine passée que les précédentes, néanmoins, on verra par notre compte rendu que les travaux ne se sont pas ralentis, et qu'au contraire, ils continuent à être poussés avec la même ardeur.

Passons donc en revue, comme d'habitude, les divers chantiers de l'Exposition en signalant, autant que nous avons pu le constater, l'avancement des travaux pendant cette semaine.

Répartis sur des édifices en voie d'achèvement, ils sont en général peu apparents. Cependant, nous ferons de notre mieux pour intéresser le lecteur.

Palais principal. — On continue la pose du plancher général du palais, ainsi que celle de la balustrade du promenoir aérien.

Le forage du puits destiné à recevoir la tige du quatrième ascenseur est commencé sur une longueur de six mètres. Quant au troisième, un accident arrivé dans le forage du puits et causé par un éboulement des parois obligera peut-être à recommencer le percement d'un nouveau puits pour cet ascenseur.

Verrerie vénitienne. — Un des exposants de la section de verrerie et céramique qui doit fabriquer devant le public la Verrerie Vénitienne a commencé, les fondations de ses fours.

C'était une des attractions de l'Exposition du Centenaire à Paris. On nous permettra bien cette indiscrétion.

Palais des Beaux-Arts. — On garnit en planches les parois latérales du palais, ainsi que celles des façades Sud et Nord.

Pavillon de l'Agriculture. — On a commencé la peinture des fermes et des charpentes en fer.

Mines de Blanzv. — La construction du gros œuvre du bâtiment est terminée. On a édifié en arrière un petit édicule assez coquet, qui, nous a-t-on dit, doit servir d'écurie. Il dépend de l'Exposition de la Compagnie Minière, et est couvert en tuiles vernies noires comme le pavillon de cette Compagnie.

Brasseries et Restaurants. — Plusieurs restaurants, brasseries et autres établissements destinés à fournir au public des rafraîchissements ou des produits de consommation commencent les fondations de leurs bâtiments.

Nous pouvons citer les brasseries de la Méditerranée et les brioches de la Lune.

Nous reviendrons d'ailleurs plus tard sur ces diverses constructions.

Ces établissements seront situés autour du Palais principal qui réunira de cette façon l'utile à l'agréable.

Pavillon de la Presse. — Les plafonds sont tous terminés. On fait les enduits en plâtre des parois intérieures des murs, on a placé les poteaux devant former, à l'aide de briquetages, les séparations des divers bureaux.

Postes et Télégraphes. — Le plafond du pavillon est achevé. On fait les galandages devant séparer les divers bureaux et former la salle du public pour le service de la poste, du télégraphe et du téléphone.

Pavillon de la ville de Lyon et du département du Rhône. — Les parois latérales de ce pavillon sont garnies de planches sur les quatre façades et sur toute leur hauteur ; on a ménagé sur la façade sud, deux larges baies qui en fermeront l'entrée.

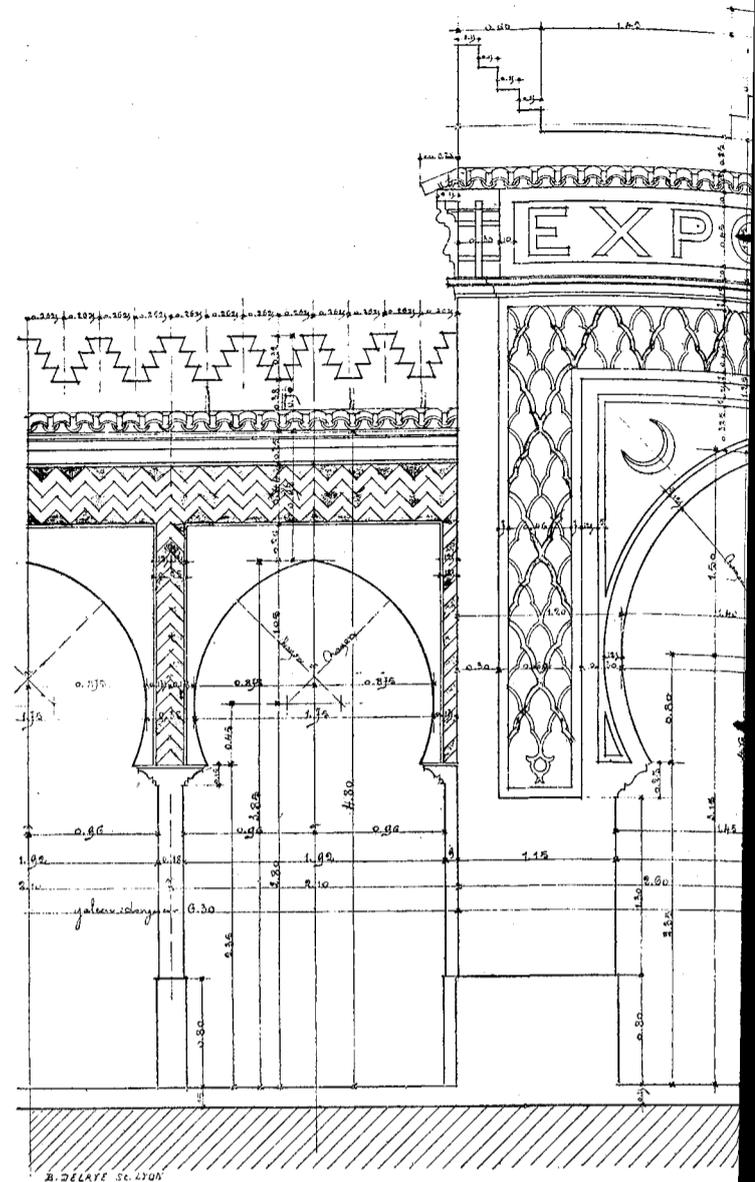
Jardin du Palais. — On a tracé à l'aide de piquets, les allées et les massifs de ce jardin intérieur.

Typographie. — Ce petit édifice a son gros œuvre terminé. On fait le plafond et les enduits intérieurs en plâtre. On place les châssis des portes vitrées et des fenêtres.

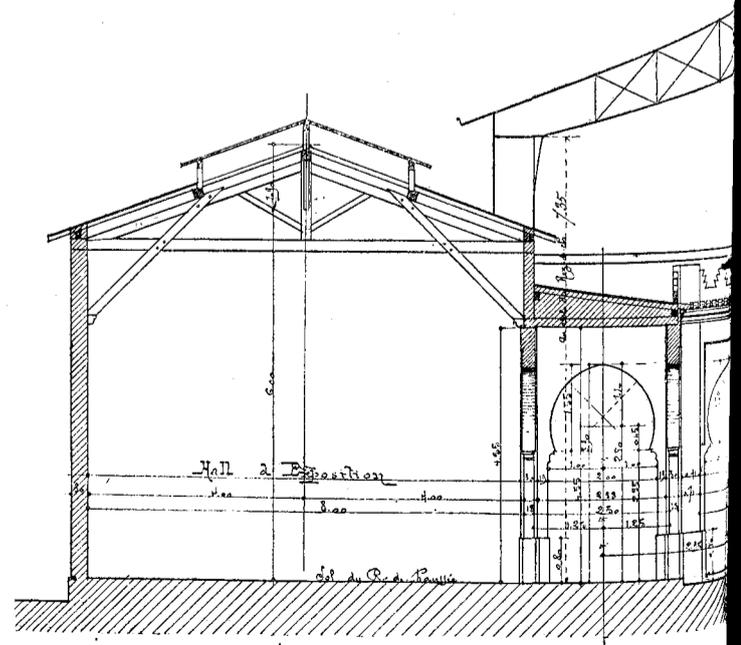
Palais coloniaux. — Un mot maintenant du quartier des colonies.

Algérie. — On a placé les chénaux et descentes des diverses toitures. Les vitres des ciel-ouverts des galeries latérales sont posées. On fait les parois en briques de pisé-mâchefer de l'agrandissement du hall postérieur destiné aux exposants algériens.

Tunisie. — L'enduit extérieur du minaret est fait aux trois-quarts. Ceux des façades du pavillon Sud sont très avancés. On prépare les



EXPOSITION DE LYON. — PAVILLON



EXPOSITION DE LYON. — PAVILLON

culièrement attiré par l'annonce des régates. Il ne vient dans l'esprit à personne de douter, que les régates du 14 juillet, ne soient le plus grand attrait de notre fête nationale. Les quais et les bas ports, noirs d'une foule qui se presse, pour assister aux luttes amicales des canotiers, et applaudir à tout rompre lorsque le drapeau du juge s'abaisse au passage des vainqueurs, suffiraient déjà à fournir un exemple de ce que nous avons avancé, si les régates de Fontaines, de Neuville ne venaient le corroborer. Aussi a-t-on vu cette année, lors des régates de Fontaines, malgré la coïncidence des courses hippiques de Bonneterre, le public répondre plus nombreux à l'appel des organisateurs de la première de ces réunions qu'à celui de cette dernière.

Et il y a encore plus, le mot de canotier semble renfermer en lui-même une idée de gaieté, bien que le canotage, tel qu'il était du temps du Romantisme, de Théophile Gautier, de Benoit-Chamy ou de la Grenouillère, soit déjà bien loin. Le canotier joyeux, la canotière en jupe courte, en corsage ouvert au grand col rabattu, avec son béret crânement posé sur la tête, ont vécu pour toujours. Le sport pur a remplacé la gaieté et les joyeux ébats, et le champagne des banquets, celui que l'on sablait sur l'herbe des berges ou dans un rustique caboulot.

Les équipes se sont formées, disciplinées; l'amour de la gloire est venu; les courses se sont produites et le canotier, devenu rameur, a songé à disputer, aux quatre coins du monde, les palmes de la victoire.

C'est ici le moment de rappeler le succès brillant des régates organisées en 1889, lors des fêtes fédérales de gymnastique, grâce aux généreuses subventions accordées à cette occasion dont l'effet a été si grand et si décisif pour l'avenir des sociétés nautiques de notre ville. Genève, Barcelone, la Belgique, Tours, Paris, Limoges, Toulouse et bien d'autres encore, avaient répondu à l'appel du comité organisateur, et nous savons pertinemment bien, quel bon souvenir est resté de cette journée dans l'esprit de ceux qui y ont pris part. Nous n'hésiterons même pas à ajouter que, les régates d'alors ont dépassé celles qui avaient été données un mois auparavant, à Paris, aux pieds même de l'Exposition.

Mais succès oblige, et nous devons faire beaucoup mieux encore, d'abord pour ne pas rester en dessous de 1889, et ensuite parce que les rapports de nos sociétés, avec la Belgique et l'Italie notamment, sont plus suivis. On se rappelle, sans doute encore, les articles élogieux de notre presse locale pour nos rameurs vainqueurs à Paris, Turin, Alexandrie, et quelques jours plus tard, à Orta, où l'équipe de l'Union Nautique rapportait dans notre cité, le trophée de sa victoire au championnat d'Europe.

Notre Conseil général n'a peut-être pas suffisamment saisi la portée de notre œuvre. Reste encore le Conseil municipal à qui une allocation de 30.000 francs a été demandée. Il n'a pas encore dit son mot, et par sa générosité, il lui appartient de réparer l'erreur du Conseil général, s'il ne veut pas voir une œuvre patriotique et d'encouragement, tomber et disparaître faute de cet élément essentiel, j'ai nommé, la subvention.

PETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Un des clous de l'Exposition de Lyon, sera certainement le graphophone, qui est une nouvelle application faite par Edison de son phonographe.

Dans une ouverture pour ce ménagée, on glisse une pièce de cinquante centimes qui met l'appareil en mouvement et, immédiatement, on entend un discours célèbre, une interruption quelconque, le brouhaha même d'une assemblée, ou le chanteur à la mode, quelques scènes de la pièce à succès, etc...

C'est ainsi qu'un chef de maison peut, le matin, dicter immédiatement les réponses qu'il convient de faire aux lettres qu'il décrochète: l'appareil enregistre religieusement la voix, l'intonation, les arrêts même qui se seraient produits dans la phrase. Un employé, une fois le courrier lu par son patron, emporte l'appareil et n'a plus, quand il l'a remis en mouvement qu'à écrire ce que lui dicte le graphophone, qu'on peut faire parler plus ou moins vite, suivant la lenteur qu'on met à écrire.

Le succès du graphophone a été immense à l'Exposition de Chicago où il a produit une recette de 600.000 francs. Il ne sera pas certainement moins grand à l'Exposition de Lyon.

L'EXPOSITION DE LYON

Réunion du Grand-Hôtel, à Paris

La réunion à laquelle nous faisons allusion dans notre chronique de ce jour, a eu lieu le 29 novembre, au Grand-Hôtel.

A cette réunion avaient été convoqués par M. Gailleton, maire de Lyon et M. Bouffier, président du Conseil général, tous les sénateurs et députés de la région du Sud-Est.

Parmi les personnes présentes, on remarquait MM. Thévenot, Guyot et Muier, sénateurs du Rhône; Brossard et Brunon, sénateurs de la Loire; Lelièvre, sénateur du Jura; Goujon, sénateur de l'Ain; Fayard et Laurent, sénateurs de la Drôme; Magnien, député de Saône-et-Loire, qui a excusé ses collègues; Burdeau, Aynard, Genet, Somnery-Martin, Million, Fleury Ravarin, Clapot, Guichard et Masson, députés du Rhône; Charles Roux, député de Marseille, Samary, député d'Alger; Etienne, député d'Oran; Rivaud, préfet du Rhône; Berthélemy, adjoint au maire de Lyon, etc.

M. Gailleton présidait la séance, ayant à ses côtés MM. Rivaud et Ulysse Pila.

Discours de M. Gailleton.

Le maire de Lyon a d'abord remercié les députés et sénateurs d'être venus en aussi grand nombre à la réunion. Il a reçu d'autre part de plusieurs autres représentants des lettres de regret et d'excuse. C'est donc un premier encouragement.

M. Gailleton est allé tout de suite droit au but et a exposé l'objet de la réunion: demander aux représentants de la région du Sud-Est leur concours pour obtenir des pouvoirs publics tout l'appui désirable pour assurer le succès de l'Exposition de Lyon. Il a rappelé ensuite dans quelles conditions a été organisée cette entreprise.

On a pensé, a-t-il dit, qu'après les grandes

expositions internationales qui sont de grandes batailles, il était plus pratique d'organiser des expositions en quelque sorte nationales, où toutes les industries et les industriels du pays, d'une région, pourraient être mieux connus et appréciés. Des expositions de cette nature ont eu lieu à Anvers et plus près de nous au Havre et à Bordeaux. Ces expositions ont parfaitement réussi.

Lyon, qui est la deuxième ville de France, poursuit M. Gailleton, devait avoir son Exposition nationale, elle sera universelle et coloniale.

A ce propos, M. Gailleton adresse un compliment très applaudi du reste, à M. Ulysse Pila qui fait honneur, a-t-il dit, à la ville de Lyon et à la France entière.

M. Gailleton rappelle ensuite que le Conseil municipal a voté 600.000 francs, le Conseil général 200.000 francs et la Chambre de commerce 200.000 francs. Du reste toutes les sociétés lyonnaises ont rivalisé de zèle et de bonne volonté pour faire aboutir cette grande entreprise.

Ce qu'il faut maintenant, c'est l'appui des pouvoirs publics, le concours de l'Etat auquel on demande 300.000 francs. L'Etat ne peut le refuser. Il y a pour cela des précédents, l'Etat intervient pour des expositions de second ordre, même à l'étranger, comme pour celle d'Anvers. Il ne peut pas se désintéresser de la grande cité industrielle de Lyon. (*Applaudissements*).

M. Gailleton termine en faisant remarquer que c'est là un premier essai de décentralisation. Il ajoute que le Comité est en pourparlers, avec la Compagnie P.-L.-M. pour obtenir des prix de transports très réduits.

Discours de M. Pila.

La parole est donnée ensuite à M. Ulysse Pila, qui rend compte de la partie technique du projet de l'Exposition. Après avoir rappelé que Lyon est un centre important pour les produits coloniaux, M. Ulysse Pila regrette que la Chambre de commerce n'ait pu jusqu'ici établir que trois pavillons coloniaux, l'un pour l'Algérie, le second pour la Tunisie, le troisième pour l'Indo-Chine. Elle veut faire plus, elle voudrait installer deux autres pavillons pour y recevoir les produits des autres colonies. Il espère qu'on parviendra à secouer l'apathie des pouvoirs publics et que l'Etat voudra bien accorder la subvention demandée.

Il donne le chiffre des diverses sommes qui seront consacrées aux expositions particulières, si l'Etat accorde cette subvention: beaux-arts 25.000 francs, assistance publique 15.000, congrès 25.000, écoles de dessin 10.000, arts libéraux 20.000, exposition technique 10.000, récompenses et jury 30.000, agriculture et forêts 5 000, etc., etc. 150.000 francs seront consacrés aux expositions coloniales. (*Applaudissements*).

M. Gailleton demande si aucun membre présent n'a aucune observation à présenter. Personne n'ayant répondu, le maire de Lyon dit qu'il espère que les députés et sénateurs se joindront à la délégation lorsqu'elle se rendra dans les ministères.

La délégation a dû commencer dès le lendemain ses démarches auprès des ministères. Elle devait débiter par le ministère du commerce et rentrer à Lyon, samedi ou dimanche.

XX^e FÊTE FÉDÉRALE

Des Sociétés de Gymnastique

Le comité d'organisation de la 20^e fête de l'Union des sociétés de gymnastique de France,

a adressé à un grand nombre de nos concitoyens la circulaire ci-dessous :

Unies dans une cordiale et fraternelle entente, les sociétés de gymnastique de notre ville se préparent activement à célébrer la vingtième fête fédérale de gymnastique, qui doit avoir lieu l'année prochaine, à Lyon.

Les plus hauts patronages sont assurés à la solennité éminemment nationale qu'elles ont reçu mission d'organiser, par décision du quarantième congrès de l'Union des sociétés de gymnastique de France.

Nous n'insisterons pas sur l'importance de ces fêtes qui attireront dans notre ville, à l'ouverture de l'Exposition universelle et coloniale, un nombre considérable de visiteurs pour le plus grand bien du commerce et de l'industrie.

Il est, en effet, de l'intérêt général de notre cité et de nos concitoyens, que la vingtième fête fédérale soit donnée avec le plus grand éclat : il est indispensable que nos gymnastes lyonnais puissent recevoir dignement, au nom de tous, les très nombreuses sociétés attendues de tous les points de la France, ainsi que les délégations de Suisse, de Bohême, de Belgique, du Luxembourg, de Hollande, etc., etc.

Nous venons, en conséquence, adresser un appel chaleureux à votre générosité patriotique et solliciter instamment, en faveur de notre œuvre, un don qui sera reçu avec la plus vive reconnaissance.

Dans l'espoir que vous voudrez bien nous aider à justifier le bon renom d'hospitalité de la seconde ville de France, et nous permettre de récompenser, selon leur mérite, les nombreux lauréats de la vingtième fête fédérale française.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments reconnaissants et distingués.

Le Comité d'organisation :

M. le MAIRE de Lyon, président; le capitaine MÈGE, HÉBRARD, de LEURS, vice présidents; KœNIG, secrétaire général de l'Union patriotique du Rhône, secrétaire général; BERTHIER, trésorier général. Siège du comité d'organisation : Hôtel de Ville de Lyon.

Les Sociétés organisatrices :

L'Alsace-Lorraine, l'Avant-Garde, l'Avenir, l'Eclair, les Eclaireurs de l'Est, les Enfants du Rhône, les Excursionnistes lyonnais, la Française, la Lyonnaise, la Martiale, la Patriote, la Sentinelle, les Touristes lyonnais, l'Union lyonnaise, la Vaillante, la Vigilante fraternelle, les Volontaires Croix-Roussiens.

Macaroni *** Rivoire et Carret.
En paquets de 250 et 500 grammes.

BULLETIN FINANCIER

Fonds d'Etats. — Malgré des crises ministérielles un peu partout les rentes des divers Etats conservent une fermeté de bon augure, pour le moment où le calme sera revenu. La rente Italienne a dépassé le cours de 81 sur l'espoir que le nouveau cabinet entreprendra des économies.

L'Extérieure est soutenue par un groupe puissant et si l'expédition du Maroc prend rapidement fin, les cours seront probablement poussés en avant.

Russe 3 % en nouvelle hausse; le bruit court d'un prochain emprunt en 3 1/2 à 90.

Les fonds Egyptiens sont aussi très recherchés la situation budgétaire de ce pays est excellente.

Obligations. — La bonne tendance que nous enregistrions sur les titres de nos grandes lignes s'est continuée cette semaine, principalement sur les obligations dont les coupons se détachent en janvier; on se rapproche du cours de 470.

Les obligations des lignes Algériennes sont au contraire très calmes, entre 422 et 425.

Les obligations du Crédit Foncier ont eu aussi un regain d'activité et gagnent quelques unités.

Le découvert sur les Lombardes a continué à se racheter et a poussé la reprise à 308. Les transactions ont été assez actives sur ces titres.

Les Autrichiennes anciennes conservent le cours de 420.

Les obligations des lignes Espagnoles ont de nouveau été fort éprouvées. On a fait courir le bruit, que le coupon de janvier prochain serait payé par certaines Compagnies en papier. Nous ne croyons pas à la réalité de ce bruit, mais il n'en a pas fallu davantage pour précipiter les cours d'une vingtaine de francs; ce sont surtout les premières hypothèques qui ont le plus souffert.

L'obligation Foncière Lyonnaise est assez demandée aux environs de 430. Un acompte de 5 francs sera distribué aux actions dans le courant de décembre.

Nos valeurs locales sont bien tenues. Dombrowa 510. Briansk 493. Trifail 510 en hausse sur la proximité du coupon de fr. 10. Russie Méridionale 475. Richarme 508. Cuivres de Lyon-Mâcon 438.50.

Pas d'affaires en Coronada qui est plutôt demandée.

Les obligations Horme anciennes qui détachent un coupon en janvier sont un peu plus ferme à 342.50.

L'obligation Blanzly 6 % reprend à 527.

Sociétés de Crédit. — La perspective de la conversion prochaine de la rente 4 1/2 a ranimé le marché des Sociétés de Crédit; elle a procuré des plus-values de cours aux actions de celles qui paraissent devoir prendre le plus largement part à cette considérable opération. Mais, il convient de faire observer que les bénéfices, que les Sociétés pourront retirer de la Conversion, ne porteront pas sur l'exercice actuel, mais bien sur l'exercice futur. Il est donc prudent d'attendre, de savoir comment se liquidera l'année 1893, et quel chiffre de dividende les Conseils d'administration jugeront à propos de distribuer.

Un journal financier croit savoir, que les bénéfices faits par le Crédit Lyonnais, à la date du 30 septembre étaient déjà égaux à ceux de toute l'année 1892. Nous trouvons cette affirmation bien exagérée, car on compare, en cours d'exercice, un résultat non apuré à celui de fin d'année, qui subit nécessairement des réductions importantes et légitimes.

Chemins de fer. — Les Autrichiens ont profité de la reprise générale du marché à Vienne. L'assemblée des Actionnaires, tenue le 19 courant, a donné au Conseil d'administration pleins pouvoirs pour émettre un emprunt, en une ou deux fois, emprunt qui lui permettra de procéder à la conversion des obligations de priorité dont le marché existe sur les places allemandes et autrichiennes.

Les Chemins Lombards montrent également de meilleures dispositions. Les porteurs d'obligations ne doivent pas oublier qu'il sera effectué le 1^{er} décembre un tirage au sort de 19.450 obligations. Ce tirage important a toujours une certaine influence sur les cours des obligations qui, après, deviennent un peu plus faibles.

La grande question est celle des Chemins de fer Espagnols. On a fait courir le bruit, que le Nord de l'Espagne songerait à payer le coupon de ses obligations en pesetas. Ce bruit est évidemment inexact; il ne saurait être question d'une mesure semblable qui ne serait autre chose qu'une faillite. Si un jour ou l'autre un sacrifice devenait nécessaire pour les obligations, il devrait porter d'abord sur l'amortissement avant qu'on songe à toucher aux intérêts.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C^{ie}, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SATIN PAPIER-CIGARETTE
Le plus fin : D ne le meilleur.
Cahier vergé pour amateurs.
Cahier gommé p. cigarettes d'avance
BOIS FRÈRES, Lyon.

CHABLY APÉRITIF
DIGESTIF
au Kina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON

Grande Fabrique de Vélocipèdes

P. FAGEOT AINÉ

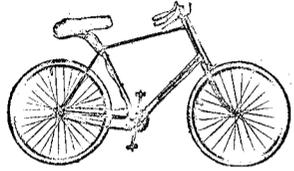
CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.

47-49, Boulevard du Nord, 51-53

— LYON —

IMMENSE SUCCÈS DU ROI LES PNEUMATIQUES

*
GROS
*



*
DÉTAIL
*

STOCK CONSIDÉRABLE de M. CHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour tous industriels s'occupant de la fabrication et de la réparation des machines.

GRAND SALON BELLECOUR

SYSTÈME LESPÈS DE PARIS

LOUIS, Coiffeur

LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2'50 — DINERS 3'

soupe au fromage. Choucroute. — SERV CE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

Photographie VICTOIRE

22, rue Saint-Pierre, au 1^{er}

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et Leçons photographiques.

KODACK, PELLICULES & PAPIER

de la Maison EASTMAN

PHOTOGRAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{ne} Maison CHOLLET & RÉZARD

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

ALAMBIC VERMOREL

demauder notice et tarif à

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

CONSERVATEUR DES VINS

Nous rappelons aux viticulteurs que le meilleur moyen d'éviter casse, tourne, amertume, filage, etc., est l'emploi du **Conservateur Robin**, qui facilite la clarification, le met à l'abri des fermentations secondaires, et l'empêche de se casser et de se troubler. Il améliore le vin, prévient ses maladies et lui donne une solidité et un brillant remarquables.

25 à 50 gr. par hect. vin rouge ou blanc.

Le kil : 10 fr. (franco pour 3 kil).

La boîte de 250 gr. : 3 fr. (franco-poste).

Adresser les demandes, avec mandat-poste, à M. ROBIN, pharmacien-chimiste, à Tournus (S.-et-L.). — Notice franco.

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients. mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion absolue.

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES
Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON-LYON
Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.
TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE
LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON
Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR
42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES
LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,
Lingerie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE
DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES
BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité
PREMIÈRE QUALITÉ

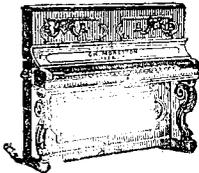
PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & C^{ie}, Succ^{rs}

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
au comptant
et
à crédit



Location.
Accords.
Réparations.
Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

SPÉCIALITÉ DE POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

L'ÉBLOUSSANTE

Peinture en toutes teintes : minérale, liquide, siccatif, brillante, économique et inoffensive. Prete à être employée par n'importe qui, pour intérieur et extérieur, sur bois, plâtre, ciment, métaux et matériaux. Résiste à toute température et aux lavages. Son emploi est des plus faciles; il est parfaitement inutile de donner des couches d'impression soit à la céruse, soit au minium; ce serait une dépense inutile.

Avec la peinture l'**Eblouissante** on économise aussi les couches de vernis puisqu'elle donne elle-même l'aspect de l'email.

Prix du bidon de 1 kilogramme, quelle que soit la couleur, 2 francs. — Envoi f^o de la carte des diverses teintes.

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort.

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C^{ie}
6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires.

Placement pour employés et domestique des deux sexes.

CABINET D'EXPERTISES

Alfred JAMME
Architecte expert, Juré

Rue Femparts-d'Ainay, 11, Lyon.

Sinistres, Incendies, Expropriations.

CHINE ET JAPON

Paravants, Écrans et Meubles d'art.

Montage et Réparation à façon

F. THÉVENON

Rue Vauban, 36, Lyon.

ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

Du Docteur COURJON à MEYZIEU (Isère), près Lyon (2^e année)

Spécial pour le traitement des Maladies du Système nerveux et Affections chroniques

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares, comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la maladie. — Bâtimens, cours, jardins, pares, services, salles de bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Meyzieu ou à Lyon, 14, rue de la Barre.

A LOUER

PLACE BELLECOUR, 7 pièces, bureau et appartement, situés façade EST, rez-de-chaussée et entresol; l'on céderait au gré du preneur, aménagement de bureau, installation gaz et divers. S'adresser à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort. — LYON. (N^o 9.451).

J. SAMBET

Place de la Miséricorde, 12, LYON

Fournisseur des Hôpitaux

PRODUITS AU GLUTEN
Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison à domicile

ET EXPÉDITIONS

Cuisson tous les Jours

THÉ DES MANDARINS

Dépôts à Lyon :

PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, rue Confort, LYON

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Klégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

G^d Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

5866. — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.